



La filière des algues en France

Evolution et poids économique

Projet IDEALG

Contexte

Dans le cadre du **Comité économique et social** du programme Idéalalg, il a été exprimé le besoin d'avoir des **chiffres actualisés sur la filière française des macroalgues**. Un premier travail a été réalisé en 2015-2016 par un groupe d'étudiants d'Agrocampus Ouest et s'est poursuivi avec les membres du Comité économique et social. L'objectif général était de **réaliser un état des lieux de la filière française des algues** de la production à la transformation et d'en estimer son **poids socio-économique**. Cette étude est basée sur des données de **2016-2017**.

Méthodologie

Concernant la **production**, les données présentées ci-après proviennent du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne, complétées d'informations issues de la presse. Aucun recensement d'entreprises n'a été réalisé à ce stade, les données de production globales étant jugées fiables. Cependant, les informations récoltées ne permettent pas d'estimer les chiffres d'affaires de la production (variété d'espèces importante, prix variables et peu connus...). De même, il n'est pas possible d'estimer à partir des informations disponibles le nombre de personnes récoltant ou produisant des algues.

Concernant la **transformation**, la première étape a consisté en un **recensement des entreprises** qui utilisent des algues et qui les mettent en avant en compilant plusieurs bases de données existantes. Ces bases ont été fournies par plusieurs membres du comité social et économique qui avaient réalisé un recensement à l'échelle de leur territoire. Ont été prises en compte **toutes les entreprises travaillant sur l'algue en France quelque soit la part de l'algue dans leur activité**, à l'**exclusion** des entreprises de **production** (cf. précédemment), des organismes de **recherche**, des entreprises de **distribution** (difficiles à identifier et nombreuses), des entreprises qui ont arrêté leur activité.

Une exploration complémentaire (article de presse, Internet, littérature grise...) a permis de compléter ce premier listing. La base de données finale a été soumise aux membres du Comité pour validation. Dans un second temps, une recherche sur des sites spécifiques et dans les articles de presse a porté sur les **chiffres d'affaires** des entreprises recensées et leur **nombre d'emplois** (considérés comme des équivalents temps plein—ETP). La base ainsi construite comportait des données sur les entreprises d'algues (micro et macro), la distinction n'étant pas toujours facile à faire, les entreprises utilisant le plus souvent le terme générique d'algue dans la communication de leurs activités.

Pour une partie des entreprises, les données socio-économiques (chiffres d'affaires et emplois) n'étaient pas accessibles. **Plusieurs estimations** ont alors été faites à partir des données disponibles : une première estimation a été faite **par taille d'entreprise** (calcul d'un chiffre d'affaires par ETP pour plusieurs classes de taille d'entreprises) et une seconde **par type d'activité** (CA moyen et ETP moyen par grand domaine d'activité). **L'activité dominante** de l'entreprise a été **identifiée** à partir des informations trouvées sur le **internet** et dans la **presse**. *Attention, cette affectation ne tient pas compte du chiffre d'affaires généré par l'activité mais plus de la communication faite par l'entreprise.*

La production

Les principales espèces d'algues sauvages exploitées, par les trois premiers pays producteurs européens, sont *Laminaria digitata*, *Laminaria hyperborea* et *Ascophyllum nodosum*. La récolte des laminaires est mécanisée contrairement aux autres espèces, récoltées à pied ou en plongée.

La France produit plus de 70 000 t de macroalgues par an essentiellement en Bretagne. Elle est le dixième pays producteur d'algues dans le monde et la majorité de sa biomasse algale provient de ressources sauvages.

Récolte / Cueillette (99 %)

Pêche embarquée
Goémoniers
90 % ~ 65 000 tonnes



Source : Netalgae, 2012

~ 35 navires en
Bretagne

Pêche à pied
Récolte manuelle
<10 % ~ 5 000 tonnes



Source : Netalgae, 2012

350 récoltants
professionnels et
occasionnels

Culture (<1 %)
~ 150-350 tonnes



Source : www.e-weed-aquaculture.com

~ 15 entreprises

Chiffres clés de la production de macroalgues en Bretagne (2015-2016)

En effet, à **peine 350 t d'algues ont été produites grâce à l'aquaculture en 2015** (Maguire, 2015), par une quinzaine d'entreprises situées en Bretagne.

Les laminaires sont, quant à elles, récoltées en mer par des navires appelés goémoniers et le tonnage annuel produit s'élève en moyenne à 65 000 t soit **90 % de la production française**. *Laminaria digitata* est récoltée par une trentaine de goémoniers, munis d'un scoubidou, alors que *Laminaria hyperborea*, est récoltée par une quinzaine de navires munis d'un peigne norvégien.

Les algues de rive sont cueillies sur l'estran, par plus de 350 récoltants à pied, dont environ 133 professionnels indépendants ou engagés par des entreprises de transformation. Ils ramassent en moyenne 5 000 t par an, soit **10 % de la production nationale**.

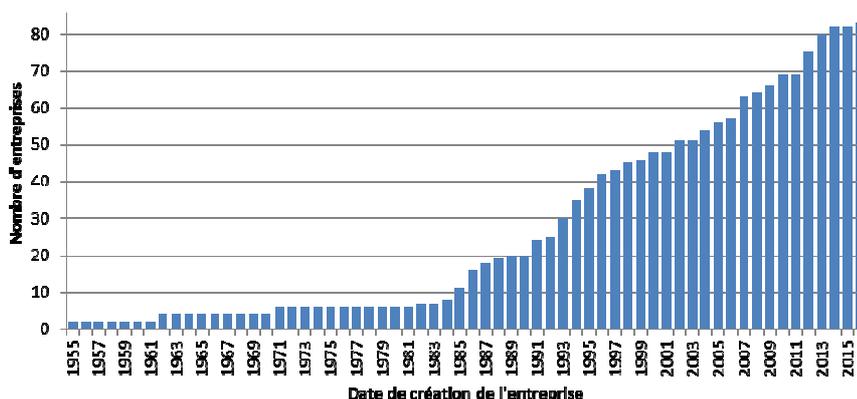
L'accompagnement de la filière

Lors de l'étude, il est apparu que de nombreux organismes travaillaient pour/sur les algues en dehors des entreprises de production et de transformation. En effet, un certain nombre d'organismes gravite autour de la filière des algues, que ce soit les **organisations professionnelles**, les **collectivités** et **l'administration**, les **instituts de recherche - formation - développement** mais également les structures de **découverte** ou **d'accompagnement de projets**.

En 2017, plus d'une soixantaine de structures ont ainsi été recensées. Dans ces structures, **180 personnes** ont été identifiées comme travaillant **tout ou partie de leur temps** sur la filière algues. Si l'on fait une rapide estimation du temps passé par chacun, on peut évaluer à environ **100 ETP**, le nombre d'emplois liés à cette filière pour son accompagnement.

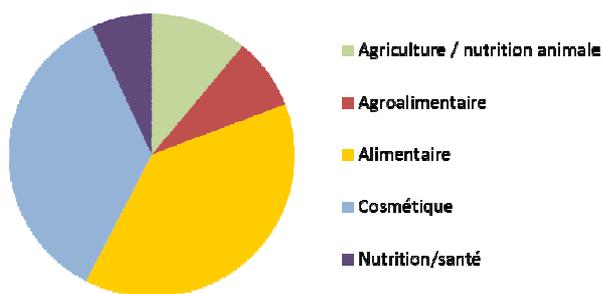
Plus de 80 entreprises de transformation de macroalgues ont été répertoriées dans la base (2016). Mais comme il l'a déjà été précisé, la frontière entre micro et macro algues est parfois floue à cause de l'utilisation générique du terme algues. On y recense une grande variété d'entreprises allant de la très petite entreprise à l'entreprise multinationale.

Si l'on regarde les dates de création de ces entreprises, on voit apparaître une **bonne dynamique** depuis **plus d'une vingtaine d'années**. Pour le moment, il n'y a pas de ralentissement dans le nombre de création d'entreprises. Ces dernières années, s'installent surtout des entreprises dans les secteurs de la **cosmétique** et de **l'alimentaire**.



Evolution du nombre d'entreprises transformant des macro-algues

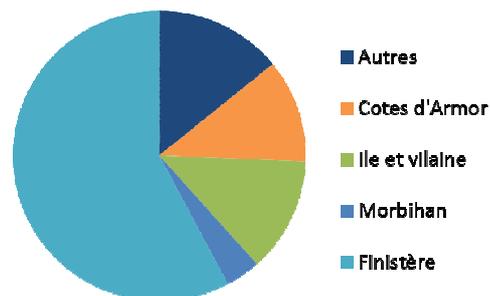
On remarque aussi que de nombreuses entreprises **produisent** (pêche et/ou aquaculture) **et transforment** (plus d'un tiers des entreprises identifiées). Cette tendance est marquée notamment dans l'alimentaire où les entreprises historiquement récoltent leurs algues. Les **débouchés** de ces entreprises sont **variés** (alimentation animale, engrais, traitement des eaux ; cosmétique ; nutrition, santé ; agroalimentaire ; alimentaire...) et souvent **multiples**. Une entreprise a généralement **plusieurs débouchés**.



Répartition des entreprises en fonction de leur activité dominante

Plus des trois quart des entreprises identifiées sont **installées en Bretagne** et la majorité (plus de 50 %) sont situées dans le Finistère. Historiquement, les entreprises se sont installées près des zones de production et la Bretagne représente plus de 90 % de la production nationale.

Si l'on regarde la répartition des entreprises par activité dominante, les entreprises spécialisées dans la **cosmétique** et **l'alimentaire dominant** par leur nombre (près des 3/4). Cette observation ne présage en rien du poids économique de ces entreprises mais donne une première indication.



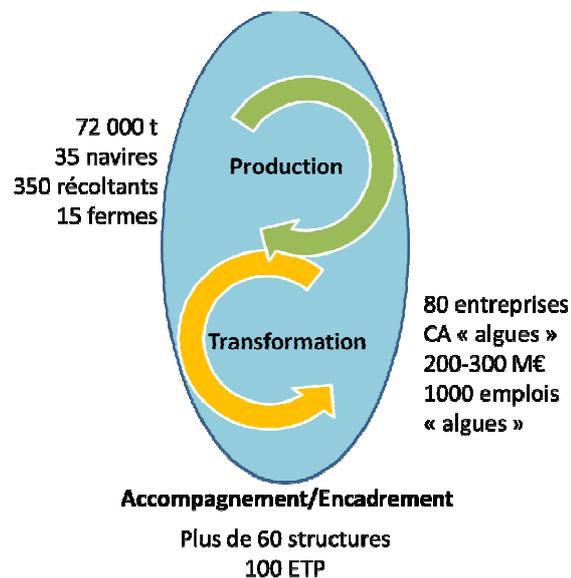
Répartition des entreprises en fonction du département du siège social

Poids économique et social de la filière (hors production)

Quelque que soit les calculs faits (cf. Méthodologie), le **chiffre d'affaires global de la filière des macroalgues en France** peut être estimé à environ **700 millions euros (hors production) en 2016**. Ce chiffre d'affaires comprend l'ensemble des chiffres d'affaires des entreprises de transformation - tous produits confondus. A été exclu de ce calcul, le chiffre d'affaires d'une multinationale qui aurait faussé le calcul. Ces mêmes entreprises emploieraient environ **2 500 personnes**.

Cependant, il faut noter que les **produits aux algues ne sont généralement qu'une partie des produits fabriqués** par les entreprises. C'est pourquoi dans un second temps, on a cherché à **évaluer la part de ce chiffre d'affaires qui serait directement lié aux algues**. L'idée est d'estimer la part de l'activité de chaque entreprise directement liée aux algues en appliquant un coefficient qui va de 0.1 à 1. Ce coefficient est ensuite appliqué au chiffre d'affaires de l'entreprise et au nombre d'emplois. Cette **première estimation** donne un **chiffre d'affaires « algues » global entre 200-300 millions d'euros pour environ 1 000 emplois**. Ces chiffres pourraient évoluer rapidement à la hausse de part la forte croissance en chiffre d'affaires et en emplois de certaines entreprises du secteur qui dépasse les 10 % par an.

Les entreprises les plus petites que ce soit en termes d'emploi ou de chiffres d'affaires sont celles dont l'activité dominante est l'alimentation. A l'opposé, on trouve surtout des grosses entreprises d'agroalimentaire, de nutrition animale et de cosmétique.



Chiffres clés de la filière des macroalgues en France - 2016

Membres du Comité Social et Economique d'Idealg qui ont participé à l'étude

- * Philippe Potin et Pierre Colas, Station biologique de Roscoff
- * Serge Flageul, Direccte Bretagne
- * Laura-mars Hénichart, Service pêche et aquaculture, Région Bretagne
- * Aurore Coppens, Investir en Finistère
- * Véronique Lemonon, Pays de Morlaix
- * Laurent Charbonnier CCI BO
- * Rachel Sellin, Pole Mer Bretagne Atlantique
- * Yannick Lerat, CEVA

Contact

Marie Lesueur • marie.lesueur@agrocampus-ouest.fr • 02.23.48.58.62

La totalité des résultats est disponible sur le site internet du Pôle halieutique : halieutique.agrocampus-ouest.fr • Rubrique Etudes et Transfert • IDEALG